



L'an deux mille vingt-deux le 9 du mois de juin, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny après convocation légale du 2 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. LAURENT Stéphane – M. BECHETTI Daniel – M. ORY Denis- M. BARTHELEMY Philippe
M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. FAUCHEUR Dominique – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques
Mme SCHEFFLER Véronique - M. FEGER Serge – Mme CHERY Chantal -M. GAY Gérard – M. THOMAS Claude
Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. BRIDARD Franck – M. DIEDLER Franck
M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude – Mme ROJAS Magali
M. MATHIEU Denis- M. CERUTTI Alain – M. PITAUD Jonathan – Mme HUART Sonia

Procurations : M. VOINSON Philippe à M. THOMAS Claude – Mme FRANCOIS Valérie à M. L'HUILLIER Nicolas
M. HENQUEL Patrick à M. CHANE Alain – M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge – Mme MARCHAL Astrid à M. FEGER Serge – Mme KLINGELSCMITT Agnès à M. GAY Gérard – M. FAGOT REVURAT Yannick à M. THOMAS Claude
M. THIRY Philippe à M. CHANE Alain – M. IEMETTI Jean Marc à M. BRIDARD Franck – M. CAPS Antony à M. LE GUERNIGOU Nicolas – Mme JELEN Nelly à M. LE GUERNIGOU Nicolas

Excusé(s) : Mme MARANDE Carole

Secrétaire de séance : M. ORY Denis

L'assemblée dénombrait : **38 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 27

Pouvoirs : 11

Excusés : 1

Votants : 38

Date d'affichage : 14 juin 2022

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 38

Contre

Absentions :

CT/PR

05/06/2022

DECHETS MENAGERS

Candidature pour l'appel à projet de Citéo relatif à l'extension des consignes de tri et aux mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers et des papiers graphiques

Véronique SCHEFFLER, vice-présidente en charge de l'environnement et des déchets, rappelle que la Communauté de communes Seille et Grand Couronné applique l'extension des consignes de tri depuis 2020. La collectivité a choisi, lors du renouvellement du marché de collecte des recyclables, le mode de collecte multi matériaux (emballages et papiers en mélange) pour la période 2022 – 2025. L'augmentation des tonnages de recyclables collectés nécessite une optimisation et un renforcement des conteneurs de recyclables.

Pour cela, il est prévu l'achat de nouveaux conteneurs de tri. Une campagne de communication concernant les nouvelles consignes de tri a débuté fin 2021 et se poursuit en 2022.

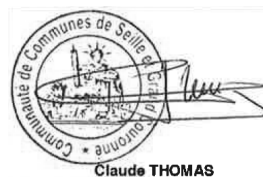
L'appel à candidature a été lancé par CITEO en janvier 2022 avec une date limite de dépôts des dossiers au 25 février 2022 et une contractualisation avec les lauréats au second semestre 2022. Il est proposé de répondre à l'appel à candidature pour une mise en œuvre déjà opérationnelle. Depuis plusieurs mois, le service de gestion des déchets est mobilisé dans cette perspective (diagnostics des besoins, élaboration du plan de communication...). En effet, l'anticipation et une bonne communication auprès des usagers est un gage de réussite du projet.

La réponse de la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné porterait sur deux leviers :

- Levier 2 : Amélioration de la collecte de proximité : il s'agit de rajouter des conteneurs (multi matériaux et verre) aux Points d'Apports Volontaires qui en ont besoin.
- Levier 5b : Harmonisation des schémas de collecte en multi matériaux : Communication de la collecte en multi matériaux et remplacement des conteneurs bleus par des conteneurs jaunes.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la proposition de se porter candidat à l'appel à projet « pour l'extension des consignes de tri et mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers et des papiers graphiques » de CITEO,
- **Autorise** le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération



CLAUDE THOMAS
2022.06.14 15:51:21 +0200
Ref:20220614_093403_1-1-O
Signature numérique
le Président